

CHIMIE: SOLIDARITE AVEC LA GREVE DE TOTAL !

Après la manifestation du 1er février devant les 2 tours *Total* à La Défense, les actions se poursuivent à Dunkerque, là où la direction organise la fermeture de la Raffinerie des Flandres, sans oser l'annoncer officiellement. Ainsi, le 12 février une manifestation était organisée, dans la ville. **Le dynamisme du cortège des *Total*, uni-e-s à la base avec le soutien de leurs syndicats SUD (majoritaire), CGT, FO, montre que la direction a encore bien du souci à se faire.**

La grève a démarré il y a maintenant un mois (le 12 janvier). Ce que les actionnaires de *Total* veulent, la fermeture de cette raffinerie, c'est le chômage, la misère, pour les 380 salarié-e-s de l'usine, et aussi pour celles et ceux de centaines d'entreprises sous-traitantes.

L'intersyndicale SUD, CGT, FO a lancé un ultimatum à la direction, lui demandant de relancer l'activité de la raffinerie pour le 15 février : « passée cette date nous prendrons possession des lieux ». C'est chose faite depuis le 15 février !

L'intersyndicale nationale *Total* (SUD, CGT, FO, CFDT, CGC) appelle à travers tout le pays, l'ensemble des salarié-e-s du groupe *Total* à la grève avec assemblées générales pour exiger le retour dans un fonctionnement normal des instances et contraindre *Total* à investir dans l'ensemble des sites et pérenniser l'emploi. Ce que veulent les *Total*, c'est que « **les travailleurs ne paient pas la crise !** ».

Participons aux initiatives, popularisons leur lutte, soutenons les financièrement : Chèques à l'ordre de *SUD Chimie Dunkerque*, adressé à Philippe Wullens SUD Chimie c/o Solidaires 59/62, 84 rue de Cambrai 59000 Lille. Messages de soutien adressés à SUD Chimie Total raffinerie des Flandres : wullens.philippe@free.fr

**SNCF: TOUS A VALENCIENNES LE SAMEDI 20 FEVRIER 2010
POUR SAUVER LE FRET DE SOMAIN !**

Le 12 février, 200 militant-e-s SUD-Rail ont organisé une opération « péage gratuit », vers Montpellier, dans le cadre d'une campagne visant à « **construire les mobilisations populaires pour une politique des transports de marchandises vraiment écologique et sociale** ».

Cet intitulé est celui d'un appel lancé par **Solidaires et SUD-Rail**, qui a recueilli les signatures de **AITEC-IPAM** (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs, réseau Initiatives Pour un Autre Monde), **Amis de la Terre – France**, **AdOC** (Association d'Objecteurs de Croissance), **ATTAC – France** (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens), **FUTSP** (Fédération des Usagers des Transports et des Services Publics), **Alternative Libertaire**, **Les Alternatifs**, **Les Verts**, **Nouveau Parti Anticapitaliste**, **Parti de Gauche**.

Les autres organisations syndicales (interprofessionnelles et fédérations de cheminots) ont jusqu'à présent boycotté nos propositions de soutien à ce texte, à la dynamique unitaire que nous voulons impulser. Cela ne nous empêche pas d'agir avec elles lorsqu'elles y sont prêtes. Ainsi, à Somain plusieurs mobilisations unitaires ont déjà eu lieu, pour l'avenir du triage et des emplois, ce qui est directement lié aux projets de casse du fret SNCF. **Samedi 20 février, une manifestation est organisée, à Valenciennes ; nous y serons !**

SANTE : LE 4 MARS UNE JOURNEE NATIONALE DU DESORDRES !

Le gouvernement a décidé de mettre en oeuvre en urgence les mesures antisociales rejetées par la majorité des organisations syndicales qui ont **refusé de signer le recul de l'âge de la retraite inscrit dans le protocole de reclassement des infirmières en catégorie A**. Seul le SNCH (syndicat représentant les directeurs soit 1,5 % aux élections professionnelles) a signé l'ensemble du protocole.

La proposition du gouvernement, c'est la perte de la catégorie active: qui permet un départ à 55 ans et la perte d'un an de majoration de la durée d'assurance pour 10 ans de service pour les infirmier(e)s, inscrit à l'article 78 de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites.

La fédération SUD Santé Sociaux refuse une modification de la loi entraînant la perte de la reconnaissance de la pénibilité de la profession infirmière, alors même que les conditions de travail sont dégradées avec une flexibilité horaire intenable, des rappels sur congés, des charges de travail et de responsabilité de plus en plus lourdes. Depuis des mois, infirmières, kinésithérapeutes, pédicures podologues, sages femmes, multiplient les initiatives (rassemblements, manifestations, etc.) pour refuser la création d'un « ordre professionnel ».

Sud Santé Sociaux réaffirme son souhait de voir abroger toutes les lois votées contre l'avis des professionnels (87% des infirmières ont boycotté leurs élections à cet « ordre ») et nous continuons à interpeller la ministre et les élu-e-s pour leur demander de déposer une loi visant à l'abrogation des structures ordinales.

Pour les professionnels, les ordres ne répondent pas à leurs souhaits de voir reconnaître leurs professions. Sud Santé Sociaux, l'intersyndicale et les collectifs réaffirment que les personnels :

- __ ont besoin de moyens pour remplir leurs missions dans leur quotidien professionnel,
- __ réclament des effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail et les conditions de prise en charge des patients,
- __ réclament une revalorisation salariale qui reconnaisse leur qualification et leurs responsabilités

SOCIAL : LE 15 MARS DEFENDONS LA CC 66 !

DEPUIS 2005 SUD ET LES COLLECTIFS SYNDIQUES ET NON SYNDIQUES DU SECTEUR SOCIAL AGISSENT POUR LA DEFENSE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DU 15 MARS 1966 QUI CONCERNE 230 000 SALAIRES.

SUPPRESSION DES CONGES TRIMESTRIELS ET DES CONGES D'ANCIENNETE, ALLONGEMENT DE LA DUREE DE CARRIERE, INTRODUCTION DU SALAIRE AU MERITE: VOILA CE QUE RECHERCHENT LES EMPLOYEURS.

LES 5 CENTRALES CFDT, CGT, FO, CFTC ET CGC NEGOCIENT ET REFUSENT POUR LE MOMENT DE MOBILISER AVEC SUD. CEPENDANT, NOUS NE RENONÇONS PAS A VOIR CONSTRUITS UN CADRE UNITAIRE NATIONAL D'ACTION.

LE 3 FEVRIER SUD A APPELE A LA GREVE DANS TOUT LE PAYS ET A APPELE A MANIFESTER, A LILLE CE SONT PLUS DE 500 TRAVAILLEURS SOCIAUX DE TOUTE LA REGION QUI ONT MANIFESTE.

LE 15 MARS 2010 A LA DATE ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DE LA CC 66 SUD APELLE A NOUVEAU A LA MOBILISATION, LA GREVE, LA MANIFESTATION.

INTERPROFESSIONNEL : LE 23 MARS : 1^{ER} ROUND POUR LES RETRAITES !

Le président de la République a reçu le 15 février une partie des organisations syndicales. L'Union syndicale Solidaires n'est pas surprise de l'absence d'avancée qu'il en ressort.

Sur les retraites, le chef de l'Etat indique que les « négociations » s'ouvriront en avril avec en perspective une loi en septembre. Dans le même temps, ministres et porte paroles de l'UMP répètent qu'il faut **reporter l'âge de départ en retraite au-delà de 60 ans, allonger la durée de cotisation, avec comme objectif une sévère diminution des pensions**, pour tous les régimes (général, fonctionnaires, spéciaux).

Bref, la seule solution serait de faire payer les salarié-e-s, et pas les patrons et actionnaires qui accumulent pourtant les profits ! Le président de la République ne propose **rien de concret pour le million de chômeurs/ses** qui arrive en fin de droit cette année. Il y a pourtant là une urgence sociale !

L'Union syndicale Solidaires et SUD santé sociaux ont la volonté de construire une grève interprofessionnelle, la plus unitaire possible ; il faut unifier les luttes, leur donner un débouché national. Le débat sur le « calendrier » dans lequel nos acquis seront volés n'est vraiment pas l'essentiel. Ce qui compte, c'est d'opposer d'autres solutions (un partage des richesses plus équitable), de proposer les actions pour les faire aboutir.

De l'intersyndicale du 15 au soir, est sorti un **appel CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires (dont SUD santé sociaux est membre)** à une **journée nationale de grèves et manifestations le 23 mars**. C'est un point d'appui pour construire un mouvement le plus fort possible.

Nous avons plus d'un mois pour cela : **Tous les hospitaliers et les salariés du social peuvent s'appuyer sur cette démarche unitaire nationale, pour y donner un prolongement dans le cadre d'une défense globale de la protection sociale, de la santé et du social !**